



## Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

[Éditions précédentes >>>](#)

### Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

[Printemps 2012 – Numéro 19](#)



#### SÉANCE DU 3 AVRIL 2012 DU CONSEIL UNIVERSITAIRE

### Le professeur Daniel Coulombe demande des précisions sur la méthode comptable employée pour l'élaboration du budget de fonctionnement 2012-2013

Le professeur Daniel Coulombe de la Faculté des sciences de l'administration a noté, dès le début de la période de questions adressées à la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Josée Germain, lors du dernier Conseil universitaire, qu'il a décelé un changement de méthode dans la présentation des données du budget de fonctionnement 2012-2013. En conséquence, il lui a demandé d'expliquer la raison pour laquelle les données anticipées du budget de 2012-2013 semblaient «*stratégiquement augmentées*» par rapport à celles du budget de l'an dernier. Josée Germain a avancé la raison connue des «*nouvelles normes comptables exigées par le gouvernement*» pour justifier une telle hausse; ce qui amena le professeur Coulombe à conclure que «*si les chiffres étaient plus élevés, cela ne signifiait pas nécessairement que les facultés allaient recevoir plus d'argent en 2012-2013.*»

Le professeur Alain Laberge de la Faculté des lettres, prenant le relais de son collègue des sciences de l'administration, constate que l'augmentation anticipée des revenus est de l'ordre de 13,9 % en provenance à 100 % de la hausse décrétée des frais de scolarité. «*Comment allez-vous faire face à la différence de revenus dans l'éventualité où cette hausse ne serait pas à la hauteur de 100 %?*» a-t-il demandé, dubitatif. La vice-rectrice Germain a alors admis qu'«*aucun scénario n'avait été envisagé dans cette perspective et qu'il faudrait alors refaire les calculs budgétaires.*»

Le doyen Robert W. Mantha, course au rectorat en tête puisqu'il est un des cinq candidats officiels, laisse entendre que, lui et ses pairs, n'ont pas été invités à participer dès le début au processus d'élaboration budgétaire «*comme ils l'avaient demandé*». De plus, il dit avoir entendu, «*dans ses récents contacts avec des membres du collège électoral*», plusieurs témoignages à l'effet que les professeurs étaient surchargés de travail. Et il a alors semblé émettre le souhait que le processus de décision budgétaire en tienne davantage compte.

Du coup, le professeur Daniel Coulombe récidive et lance : «*Vous tenez manifestement compte du plancher d'emploi des professeurs. Mais avez-vous des stratégies pour le dépasser?*» La vice-rectrice Germain s'en tient à un des faits saillants des prévisions budgétaires sur cette question : «*Embauche de 80 nouveaux professeurs*». Timidement, le vice-recteur à la recherche et à la création, Paul Fortier, souffle que cette question relève spécifiquement du vice-rectorat aux ressources humaines; ce qui n'a pas perturbé son collègue qui en est le titulaire, Michel Beauchamp, dans son comportement habituel de 'grand vice-silencieux au CU'.

Cette année, le document budgétaire a subi une métamorphose graphique qui permet de mettre davantage en valeur certaines données et arguments en appui à leur aspect remarquable. À commencer par le «*MESSAGE DU RECTEUR*». L'an dernier, cette appellation se présentait en un intertitre rouge de 9 points et introduisait un texte qui débutait comme suit :

«*C'est avec une grande fierté que l'Université Laval présente [NDLR : je souligne] son budget de fonctionnement pour l'année financière 2011-2012, un budget équilibré qui témoigne non seulement de la gestion rigoureuse, prudente et responsable des ressources et fonds qui nous sont confiés, mais également de notre ferme volonté de maintenir l'excellence, la diversité, l'attractivité et la pérennité de nos activités d'enseignement et de recherche.*»

Dans le présent document budgétaire, la même appellation occupe une pleine page d'écran d'ordinateur en 54 points de caractères blancs sur fond gris. Imprimé, le dit «*MESSAGE DU RECTEUR*» remplit à l'horizontal une feuille de format 'lettre' en 108 points de caractères. Il débute comme suit :

«*C'est avec une grande fierté que je vous présente [NDLR : Je souligne] le budget de fonctionnement 2012-2013 de l'Université Laval, un budget à nouveau équilibré qui s'inscrit dans la foulée des mesures mises en place depuis quatre ans pour assurer une gestion prudente, rigoureuse et concertée des fonds privés et publics qui nous sont confiés.*»

Le 5 avril 2011, le message du recteur attestait donc que 'l'Université Laval présentait son budget 2011-2012' aux membres du Conseil universitaire. Cette année, le 3 avril 2012, le dit message proclame que 'Denis Brière présente son budget' pour l'Université Laval aux membres du même conseil. Élection au rectorat oblige : le candidat Brière s'est difficilement dissocié du recteur Brière.

#### EN BREF

- Les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en études anciennes ont été évalués
- Le programme de maîtrise en design multimédia a été créé
- Le certificat en systèmes d'information organisationnels est devenu le certificat en analyse des systèmes d'affaires
- La section Laval du Regroupement québécois de la recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines (PROTEO-Laval) a vu son statut renouvelé de centre de recherche

Jacques Rivet, cc

## Au jour le jour : « j'explique, j'étudie, j'expérimente »

### ENTREVUE AVEC LE DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN THÉOLOGIE PRATIQUE

### Le professeur Mager garde un œil alerte sur l'évolution sociale du vécu religieux



**Robert Mager**  
Faculté de théologie et des sciences religieuses

La théologie pratique est née de la conviction que l'expérience de foi est elle-même riche d'enseignement et, d'ajouter avec grande conviction le professeur Robert Mager, directeur du programme de doctorat en théologie pratique, D.Th.P. [www.dthp.ulaval.ca](http://www.dthp.ulaval.ca), «*qu'il vaut la peine de réfléchir non pas seulement en vue de l'expérience, mais également à partir de l'expérience*». Robert Mager, spécialiste en théologie fondamentale et en théologie pratique, arrive à la Faculté de théologie et de sciences religieuses (FTSR) en 2004 après dix années passées à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En 1994, il a soutenu à l'Université de Montréal et publié une thèse de doctorat en théologie sur «*Le politique dans l'Église*», un essai ecclésiologique à partir de la théorie politique de Hannah Arendt. En 2010, la FTSR lui confie la direction du D.Th.P., programme professionnel novateur dont le professeur et ex-doyen Marcel Viau, devenu professeur associé, fut l'inspirateur.

L'approche scientifique en théologie pratique est résolument inductive en mettant l'accent sur la pratique d'une personne intervenant au plan religieux ou spirituel au sein de sa communauté sociale. Elle s'inscrit en contrepartie du modèle déductif qui ne fait procéder la réflexion théologique que des Écritures, de la Tradition et des enseignements du Magistère de l'Église. «*Ça correspond à un mouvement en sciences sociales qui met l'accent sur les théories de l'action*», dit-il. Le programme du D.Th.P. conduit ainsi les étudiants à examiner les interactions entre leur identité et leur rôle d'intervenant, leur pratique, leur terrain d'intervention et la réflexion théologique. «*Il s'agit donc, résume le directeur Mager, d'un programme pensé en fonction de la personne qui intervient sur le terrain en alliant la théorie et la pratique.*»

En acceptant en 2010 la direction d'un programme bien établi et ayant atteint sa vitesse de croisière, Robert Mager a vu que son rôle en serait prioritairement un d'animateur. D'autant qu'il est manifeste que de développer une théologie à partir de l'expérience est un défi qui lui tient beaucoup à cœur. Il veut que, grâce à son travail d'animateur, ses collègues professeurs et autres enseignants «*se sentent partie prenante d'une aventure commune dans laquelle ils peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes*». Il manifeste également son souci d'animation auprès des doctorants qui suivent le programme principalement lors de séances intensives. «*Ils sont sur leur terrain d'intervention*, explique-t-il. *Il faut donc les rejoindre et les aider à être en lien les uns avec les autres, tout au long de l'année.*»

Durant ces séances intensives, ces derniers viennent essentiellement perfectionner deux compétences principales, de remarquer le directeur Mager. D'abord, ils doivent développer leur capacité de réaliser des études scientifiques sur des pratiques, en fonction d'une méthodologie universitaire appropriée et adaptée à leur contexte professionnel. Il insiste alors pour dire que «*la démarche de théologie pratique comporte normalement une enquête méthodique sur le terrain*». Et de s'exclamer avec une certaine spontanéité : «*Et ça, pour la théologie, c'est un peu inhabituel !*» Ensuite, ces doctorants doivent cultiver leur sens d'auto-évaluation et d'autocritique à l'égard de leur responsabilité et de leur action d'intervenant. Il faut qu'ils arrivent à se remettre en question assez profondément, souhaite le professeur Mager. «*C'est un travail à la fois sur soi et sur ses actes professionnels, deux dimensions en osmose au sein même de leur démarche d'autoévaluation et d'autocritique*», précise-t-il.

Le programme peut être réalisé selon trois volets : la dissertation, le test de modèle ou la recherche-création. Ce troisième volet est original, en ce qu'il permet à un artiste chevronné d'approfondir la dimension théologique de sa pratique artistique. C'est ainsi qu'une doctorante musicienne s'est intéressée à une tradition négligée en liturgie, «*celle de cantiller l'évangile*». Et le professeur Mager d'évoquer cet autre doctorant, à la fois prêtre et artisan du vitrail, dont le projet de recherche-action a consisté «*à concevoir et à réaliser l'ensemble des vitraux de son église en coopération avec les gens de la paroisse.*»

Son rôle de directeur de ce programme conduit Robert Mager à demeurer attentif à tout ce qui a trait aux rapports entre religion et société au Québec. «*Je travaille sur les horizons de sens qui apparaissent dans les divers discours sociaux*», remarque-t-il. Sécularisation, pluralisme religieux, attitude critique s'est élités à l'égard des phénomènes religieux, public très friand de toutes sortes de spiritualité, tels sont quelques-uns des phénomènes sociaux qui retiennent son attention. Le programme de doctorat en théologie pratique se veut un modèle de haute formation universitaire qui s'adresse à divers intervenants sur les multiples scènes de la vie sociale. On peut également trouver ce type de doctorat professionnel en Angleterre et en Australie. En terminant l'entrevue, le professeur Mager affirme non sans fierté que «*l'École de théologie pratique est le premier programme du genre à avoir été créé dans le monde francophone, et il est devenu un pôle de référence dans le domaine*». Ce «*théologien pratique*» garde manifestement un œil alerte sur l'évolution sociale du vécu religieux. (JR)

#### “OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

[communicateur.civique@spul.ulaval.ca](mailto:communicateur.civique@spul.ulaval.ca)